

COMPTE-RENDU REUNION A .P. 11 MARS 2008

Présents : I. d'Ursel, M. Engelen, C. Remon, J. Bokiau, V. Lorant, T. Lebrun, Y. Darge, D. Briard, A. Horman, I. Hanotte, Mme Libois, Mr. Van Dyck, K. Ysebaert.

Excusé: P. Folcque, Mr Moreels.

A. Remise des chèques

À Mme Libois, 500 E pour le projet « station météo ».

A Mr. Van Dyck, 500 E pour le projet « fresques » dans la cage de verre.

A Mr. Lebrun pour Mr. Moreels (en voyage à Barcelone), 2000 E pour le projet « Web-TV ».

Mr. Moreels a demandé à Mr. Van Dyck de participer à la réalisation du studio avec les élèves de 3-4 option dessin.

Le professeur donne les notes de frais à Luc Donckers qui les communique à Christophe Remon.

Difficultés pour l'AP de définir le budget à attribuer. Il faudrait peut être prévoir un canevas de présentation pour que chaque projet soit structuré de la même manière lors de la présentation.

Rappel pour les professeurs: prochain appel à projet : à rentrer pour le 1^{er} octobre 2008.

B. Communication avec la Direction : discussion suite aux questions posées à la direction

Plusieurs nouvelles questions ont été posées par les parents par le biais de l'adresse asspar@isbm.be (elles sont reprises ci-dessous dans ce rapport). Quelques règles de conduite à ce propos : transparence (Isabelle les communique toutes, sans faire de tri, à la direction, avant la réunion), intérêt général, et respect (les questions qui visent un professeur en particulier ne sont pas consignées dans le rapport).

1. Suivi interros et journal de classe :

QUESTION : "Je voudrais manifester mon étonnement par rapport au "manque" de suivi relatif aux interros, contrôles, bilans, et cela de plus en plus manifeste au fur et à mesure que nos jeunes montent dans les années... Jamais (ou si rarement), les professeurs ne nous demandent, à nous parents, de visualiser et signer les différentes épreuves au cours de l'année... Je ne trouve pas cela normal. Vous me parlerez de "confiance" entre le jeune et ses parents... Sans doute... mais vous serez d'avis que cela relève parfois ou souvent d'un idéal utopique plus que d'une simple réalité effective..."

Ainsi, les semaines et les mois défilent sans que vous ayez été informés, juste avez-vous la surprise, agréable ou désagréable, du résultat dans le bulletin... Tout ceci est à mettre en parallèle avec la non correction de ces différentes épreuves puisque cela n'est pas exigé (il y a des exceptions, j'en conviens) et personnellement je vois là un manque formatif chez les élèves.

Dommage...

Serait-il possible de renverser cette vapeur?????"

REPONSE DIRECTION : Rappelons d'abord qu'il s'agit de la responsabilité avant tout de l'élève et pas des parents.

Règle de base : journal de classe doit être complet et signé par les parents, théoriquement toutes les semaines !

REMARQUE AP : Les parents aimeraient que les profs fassent des sondages sur la tenue du journal de classe.

Le suivi des interros et bilans est un problème pour certains parents qui découvrent les résultats lors du bulletin. Comment réagir quand le relais ne se fait pas entre l'élève et ses parents ? Les carnets de bord ne sont malheureusement pas généralisés.

CONCLUSIONS ET ACTIONS : à définir lors de la prochaine réunion

2. Choix d'option = contrainte du nombre d'heures et d'horaire hebdomadaire.

QUESTION : "Lorsque je consulte les grilles d'options pour la 5ème et la 6ème, je m'aperçois qu'il ne paraît pas possible d'allier certains choix qui pourtant respecteraient le nombre d'heures semaine maximal, soit 34h: ainsi, sauf erreur de ma part, il paraît impossible d'opter pour sciences 6h, math 6h, anglais 4h, néerlandais 4h et français complément 2h... Lorsque certains élèves semblent "bien s'en sortir" en sciences et math et que, par ailleurs, ils apprécient l'expression, la lecture et l'écriture, cette combinaison d'options pourrait - me semble-t-il - être intéressante...
Pensez-vous que cet état de choses soit figé ou au contraire est-il modifiable?"

REPONSE DIRECTION : Certaines combinaisons d'options ne se font pas à St Bertuin pour plusieurs raisons :

- Certaines ne semblent pas pertinentes : par ex. le complément math n'est pas indiqué avec math 4 heures.
- Plus il y a de choix, plus il faut étendre les horaires hebdomadaires (et multiplier les 8°heures).
- Pas possible de mettre en place toutes les possibilités de choix pour le NTPP.

Les choix sont arbitrés en fonction du nombre de souhaits d'options. Le latin au 3° degré n'existe plus officiellement car plus assez d'élèves (mais on a créé un bloc de 4 heures de latin). Idem pour l'option Education physique filles qui risque d'être fermée par manque d'élèves.

REMARQUE AP : -

CONCLUSIONS ET ACTIONS : -

3. Latin

QUESTION : "Enfin, étant, pour la 2ème fois confrontée au choix d'options pour la 3ème année, je vous interpelle (...) par rapport à cette situation (...) à St-Berthuin (...) pour ne plus trouver, au bout du compte qu'une poignée de latinistes, et encore je suis optimiste... Trouvez-vous cela normal?
En étant un rien alarmiste, nous assistons à St-Berthuin à la disparition lente mais certaine d'une option à part entière... (...) »

REPONSE DIRECTION : Débat qui a 30 ans dans l'école. Latin, réalité de société, n'attire plus autant.

REMARQUE AP : -

CONCLUSIONS ET ACTIONS : -

4. Notes de cours

QUESTION : "Mon fils reçoit en permanence des remarques parfois des retenues car ses cours sont sales, les feuilles écornées ou manquantes, les intercalaires pas nickels etc.....

Et oui, c'est pas une fille, il n'a pas de stylo mauve did11 et une latte Barbieil est bordélique mais j'en connais plein d'autres, même parmi les enseignants ou membre de l' AP. On essaie de le changer. En plus parfois certaines feuilles ne sont pas numérotées et donc il est impossible de suivre les cours de ses enfants et de s'assurer de leur exhaustivité. Je pense personnellement que le recours à des manuels scolaires éviterait tout ces désagréments (pertes de feuilles, chiffonnage, erreurs de classements, manque d'exhaustivité,.....) et ne coûterait pas plus cher à ISBM puisque les parents devraient payer les manuels alors que maintenant on paie un petit forfait

photocopie. Pourquoi ne l'exigez vous pas. Et si les profs ne veulent pas, ne peuvent ils pas donner un syllabus relié ou alors exiger de déposer sur le serveur de l'école leur cour complet accessible via le net ?
Ce qui coute encore moins cher pour l'école (sans papiers), serait plus écolo et surtout les prépareraient au niveau supérieur ou les cours sont digitalisés."

REPONSE DIRECTION : Les élèves ont recours à certains manuels scolaires qui sont des outils de travail. L'objectif est que l'élève organise ses notes des cours.

REMARQUE AP : Comment aider les enfants qui n'arrivent pas à s'organiser dans leurs notes de cours ? Et à gérer leurs documents à la maison et non dans le casier ?

Les documents/supports étudiés par les élèves ne sont pas toujours corrects, ils étudient parfois des erreurs : Comment les aider ? Quel rôle des profs et des parents? Les professeurs, ne pourraient-ils pas stoker des notes de cours sur le site de l'école, intranet ?

Mr. Lebrun suggère que les professeurs puissent déposer des exercices sur l'intranet, ce qui permettrait à l'élève qui n'a pas ses cours à la maison de pouvoir travailler même le WE.

Quel référent-matière pour le parent qui veut aider son enfant en difficulté ?

Serait-il possible d'avoir des feuilles de cours numérotées ? Ne pourrait-on pas faire la chasse aux photocopies et feuilles volantes ?

CONCLUSIONS ET ACTIONS : à définir lors de la prochaine réunion

5. Absences

QUESTION : "J'aimerais savoir ce qu'il se passe lorsqu'un enfant ne se présente pas à l'école. Prévient-on ses parents. Mon fils n'est pas allé à l'école une fois en fin d'année. Je n'avais pas réussi à téléphoner et personne ne m'a appelée. J'avais été assez surprise à l'époque. Apparemment, on prend les présences et les éducateurs se contentent de demander le mot d'excuse à l'élève quand il rentre. Si un jour un enfant fugue ou a un problème, à partir de quand peut-on commencer les recherches?"

REPONSE DIRECTION : Prise des présences tous les jours. La procédure actuelle est la suivante: si un élève est absent, il donne un justificatif quand il rentre.

!!!Quand un élève est absent, le parent doit prévenir le secrétariat 081 /447230 ou le bureau des éducateurs 081/447238 de son absence entre 7h30 et 8h30.

REMARQUE AP : Comment un parent peut-il être averti que son enfant n'est pas arrivé à l'école ? (fugue, disparition, malaise sur le chemin de l'école, problème moyen de transport, ...)

CONCLUSIONS ET ACTIONS : L'AP demande à monsieur Lebrun si que l'école peut mettre en place un processus afin que les parents soient systématiquement avertis avant 10h00 de toute absence de leur enfant. La direction voit si c'est possible et fourni une réponse.

6. Retraite obligatoire ?

QUESTION : "J'apprends ce vendredi que les rhétos étaient en retraite trois jours mais que c'était facultatif et comme ma fille ne voulaient pas y aller, elle n'a rien dit. Deux questions :

a) - pourquoi c'est facultatif..... ????? on est dans une école catholique et ca devrait être obligatoire. Ils n'ont déjà pas souvent l'occasion de réfléchir sur eux même. A la limite il peuvent aller faire une retraite chez les bouddhistes, à la mosquée ou chez les francs macs mais ca doit être obligatoire.

b)- Manifestement le relais de l'info parents-école ne fonctionne pas. De mon temps, jusqu'en rhétos, le journal de classe était le vecteur de l'information.

Le professeur vérifiait sa teneur et demandait que les parents le signent jusqu'en rhétos".

REPONSE DIRECTION : Le problème de relais de l'information auprès des parents reste posé. Retraite libre car tous les élèves ne sont pas catholiques, et beaucoup sont sans pratique religieuse. De plus, partir pour une retraite avec des enfants qui ne veulent pas adhérer à ce projet, est très difficile

REMARQUE AP : Si les enfants n'ont pas envie d'aller dans une retraite « catholique », que leur proposer d'autres comme réflexion personnelle ? Retraite présentée aux élèves par les professeurs comme une retraite ouverte à tous les élèves, même à ceux qui n'ont pas de pratique religieuse, lieu d'échanges et de réflexions.

Les questions 1 et 6 posent la question de la communication entre l'école et les parents. Certains parents n'étaient pas au courant de la retraite et c'est leur enfant seul qui a pris la décision de ne pas participer.

Aujourd'hui, c'est l'enfant qui est le canal Ecole-Parent. Que faire quand cela ne fonctionne pas ou pas bien ? Quel canal d'information entre l'école et la famille quand l'enfant seul relais fait obstruction, oublie ou filtre la communication

Les informations échappent totalement aux parents. L'AP demande à Monsieur Lebrun comment améliorer la communication Parents-Ecole.

Multiplier les canaux d'informations ? Utilisation des e-mails ?

CONCLUSIONS ET ACTIONS : à définir lors de la prochaine réunion

C. Suite du rapport Sécurité et Hygiène

Il y a un conseiller en prévention, Mr. Donckers. Actuellement pas de CPPT car pas de candidats ! Chaque année, l'école a une inspection haute tension. Tout OK, en ordre.

Rapport basse tension : Tout OK, dernier rapport il y a 2 ans (doit être fait tous les 5 ans).

Mr Lebrun dit qu'il n'y a pas d'amiante à St-Berthuin. Mais il n'y a pas d'inventaire. Or c'est une obligation légale.

Produits chimiques évacués : c'est fait, OK.

Pour les fenêtres, la protection extérieure doit être fixée sur les bétons : à envisager progressivement par Mr. Lebrun et Mr. Donckers. Il y a d'autres chantiers à terminer avant (cour, sanitaires, salle d'étude).

Exercice d'évacuation incendie doit être organisé par Luc Donckers. Quel timing ? Dominique veut bien aider pour l'organisation et insiste sur le fait que cela doit être organisé et préparé avant : consignes, organisation, où vont les élèves ?, ...

Dernier Rapport de Pompiers (2004) est fait pour la partie hébergement et pour tous les accès. Existence de portes coupe-feu partout où il y a des escaliers. Pas de rapport pompiers pour les classes.

CONCLUSIONS ET ACTIONS : à définir lors de la prochaine réunion

Les secrétaires du jour : Joëlle Bokiau et Isabelle d'Ursel